

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 19 DECEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation : 12 décembre 2023**

**MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Mallory PEYRONAUD, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Christine DALLA VALLE, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Louis-Adrien DELARUE.

**POUVOIRS :**

Robert LECOCQ À François NEBOUT,  
Marie-Laure DUMONT À Isabelle BOURIAU,  
Louis-Adrien DELARUE À Cédric JEGOU.

**MEMBRE ABSENT :**

Sabrina BURON.

Madame Marie-Claire NEAUD a été nommée secrétaire de séance

## **N° 2023-135- Modifications apportées à la délibération n°2020 - 028 du 10 juillet 2020 - Désignations des représentations diverses**

Par délibération du 10 juillet 2020, l'assemblée délibérante a procédé à la désignation de plusieurs représentants de la ville de SOY AUX au sein de diverses instances.

Suite à la demande de conseillers municipaux, les représentations au sein de plusieurs commissions et instances doivent être modifiées comme indiquée dans le projet de délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2121-22 qui prévoit que le conseil municipal peut former des commissions permanentes chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal,

Considérant que plusieurs modifications doivent être apportées concernant la désignation des représentants de la ville auprès de la commission accessibilité, et de la commission sociale politique de la ville santé séniors foyer soleil suite à des demandes de changement émanant de certains membres de ces dernières.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les modifications suivantes :**

### **Composition de la commission accessibilité :**

M. LANDREAU, M. SIWE NANA, M. BONNEFOND, M. GRIMAL,  
M. BUCHEMEYER, Mme BURON, Mme DUMARGUE.

M. DELARUE ne siégeant plus à cette commission.

Mme DUMARGUE souhaitant intégrer cette commission

### **Composition de la commission sociale politique de la ville santé séniors foyer soleil :**

M. NEBOUT, Mme DAHMANI, Mme NEAUD, Mme MARAIS, Mme IRIARTE-HUET,  
M. SFAR, M. MILLAC, M. LANDREAU, M. SIWE NANA, M. MONTEIRO, Mme  
BURON, Mme BISBAU, M. DELARUE, M. JACQUILLARD.

Mme IRIARTE-HUET souhaitant intégrer cette commission

**Fait et délibéré en mairie, le 19 décembre 2023.**

Le maire,



François NEBOUT